

LA CRISE DU CORONAVIRUS

La cyberattaque subie par la Ville bloque les statistiques

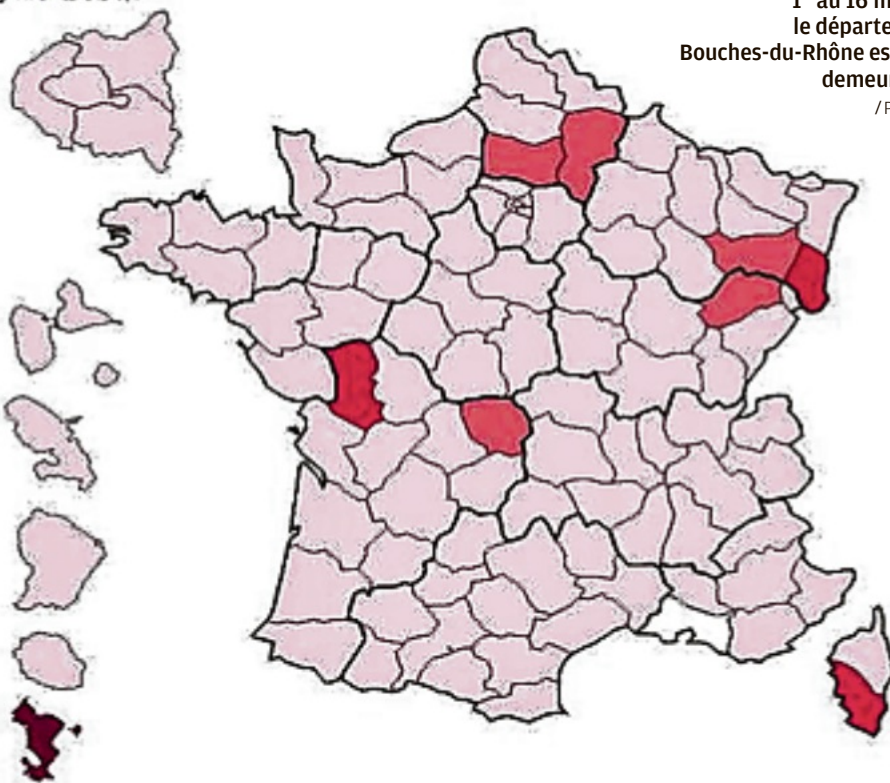
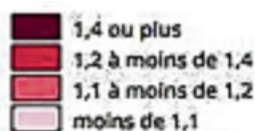
La carte des décès quotidiens ne peut être mise à jour dans le département

C'est une tache blanche en bas à droite, sur la carte de France. Une "tache blanche qui rend fou", écrivait samedi sur son blog Sophie Camard, la tête de liste du Printemps marseillais dans le premier secteur de Marseille. Cette tache, c'est le département des Bouches-du-Rhône qui, sur la carte des décès publiée quotidiennement par l'Insee depuis vendredi apparaît étrangement vide. Immortels, les Bucco-Rhodaniens? Tous miraculeusement en vie grâce au Pr Raoult? Que nenni! Si notre département est le seul à ne compter aucun décès, c'est parce que l'Institut national des statistiques ne dispose pas des données de Marseille, "ville qui enregistre la moitié des décès du département", précise l'Insee.

Remise en route "dans les tout prochains jours"

En cause, la cyberattaque subie par la Ville - et la Métropole - le 13 mars dernier, quatre jours avant la mise en confinement du pays. "Il doit bien y avoir quelque part un ordinateur qui marche, avec une boîte mail pour répondre à l'Insee ou une photocopieuse pas en panne pour dupliquer un registre papier d'état civil? Ou un vieux stock de papier carbone de l'ancien monde?", s'interroge, en s'adressant au maire sur son blog, la candidate.

Face à ces questionnements qui ont vite fait d'alimenter des théories complottistes sur les réseaux sociaux, dans un contexte où les pro et anti-Pr Raoult s'en donnent à cœur joie, la Ville de Marseille s'est



Sur cette carte de l'Insee qui indique le nombre de décès du 1^{er} au 16 mars 2020, rapporté au nombre de décès enregistrés du 1^{er} au 16 mars 2019, le département des Bouches-du-Rhône est le seul à demeurer blanc.

/PHOTO INSEE

empressée de répondre sur Twitter à Sophie Camard, soulignant que la cyberattaque dont elle a été victime "a paralysé nombre de systèmes et services, dont ceux de l'état civil. Par conséquent, la Ville n'est pas en mesure de communiquer ces données qui jusqu'à nouvel ordre, sont enregistrées à la main." Confinement oblige, seules les mairies de secteur demeurent ouvertes, uniquement

pour assurer l'enregistrement des naissances et des décès (1), et à la main, donc. "Le transfert auprès de l'Insee de ces données mises à jour quotidiennement par les employés municipaux sur des registres papier continue de se faire mais prend forcément plus de temps", précise la Ville, ajoutant que le logiciel qui permet l'enregistrement numérique et le transfert automatique des données complètes

de l'état civil des Marseillais sera remis en route, "dans les tout prochains jours". Dans le contexte de crise sanitaire où les chiffres sont fondamentaux pour assurer au mieux la gestion de la situation, la Ville a fait de ce retour à la normale "une priorité".

Laurence MILDONIAN

(1) Horaires d'ouverture des huit mairies de secteur à consulter sur marseille.fr